

Le Secrétaire Général

Aux

Présidents des clubs

Paris, le 3 juin 2017

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

Je vous avais adressé le 22 septembre 2016 un courrier pour vous informer des nouvelles dispositions intervenues sur les modalités de présentation du certificat médical pour l'obtention d'une licence auprès des fédérations sportives.

Je me permets de rappeler que ces dispositions ont fait l'objet d'un décret de loi rédigé dans le cadre de la loi de modernisation de notre système de santé

Le texte stipule bien que :

« L'obtention d'une licence auprès d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée »

Pour les licences « **compétition** » le médecin devra faire figurer explicitement sur le certificat médical l'absence de contre-indication à la **pratique de la compétition**.

Ce certificat médical devra être **daté de moins d'un an** et il sera **valable 3 ans**

Pour le renouvellement de la licence des deux années suivantes le licencié ou son représentant légal, devra remplir et avoir répondu négativement à chaque rubrique au questionnaire de santé intitulé « QS-SPORT »

(Document Cerfa ci-dessous)

Vous pouvez le télécharger sur le lien suivant :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Comment devons-nous procéder pour la saison 2017/2018

Nouvelle licence :

Présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins d'un an pour toutes les demandes de licence (loisir et compétition)

- ⇒ Cocher la case Certificat médical avec son numéro, prévue dans la demande de licence

Renouvellement d'une licence « loisir »

Le certificat médical de la saison précédente (2016/2017) est valable

- ⇒ Le QS-SPORT doit être rempli

Si toutes les réponses sont négatives :

- ⇒ Pas de certificat médical
- ⇒ Cocher la case : J'atteste que le licencié a répondu par la négative à chacune des rubriques du Questionnaire Sport

Renouvellement d'une licence « compétition »

Le certificat médical de la saison précédente (2016/2017) est valable

- ⇒ Le QS-SPORT doit être rempli

Si toutes les réponses sont négatives :

- ⇒ Pas de certificat médical
- ⇒ Cocher la case : J'atteste que le licencié a répondu par la négative à chacune des rubriques du Questionnaire Sport

Tableau récapitulatif valable pour toutes les licences :

LICENCE						
Obtention	Renouvellements					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3 (renouvellement triennal)	Année N + 4	Année N + 5	Année N + 6 (renouvellement triennal)
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical

Le service des licences de la FFSG et moi-même restons à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Présidents, à l'expression de mes salutations les meilleures.



Francis FONTANIE

Copie
Présidents de Ligues
Présidents de CD
BE, CF, DTN

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

VITESSE / SHORT-TRACK

PATINAGE SYNCHRONISE

BALLET SUR GLACE

BOBSLEIGH

LUGE

SKELETON

CURLING